

## Deux ordres offerts avec les solutions mobiles Fortuneo

*Afin de proposer des offres Bourse répondant toujours mieux aux attentes de ses clients, Fortuneo fait découvrir ses solutions mobiles en remboursant les frais de courtage sur les 2 premiers ordres saisis sur iPhone, iPad ou sur son site mobile<sup>(1)</sup>.*



En effectuant leurs opérations de Bourse via l'application iPhone, iPad ou sur le site mobile m.fortuneo.fr, les clients Bourse de Fortuneo profitent du remboursement de leurs frais de courtage sur leurs deux premiers ordres passés durant la période de promotion<sup>(1)</sup>.

**Cette offre est valable du 16 juillet au 15 août 2012** sur les 2 premiers ordres saisis et exécutés sur l'ensemble des valeurs listées sur NYSE Euronext Paris, Bruxelles et Amsterdam<sup>(1)</sup>.

Ainsi, cette offre vient s'ajouter aux nombreux avantages qu'offrent les solutions mobiles Fortuneo (iPhone, iPad et site mobile m.fortuneo.fr) :

- une gestion complète du compte Bourse (portefeuille intraday, passage d'ordres, carnet d'ordres),
- un accès aux marchés boursiers (palmarès, indices, cotations, devises...) et aux dernières actualités financières,
- la consultation de listes personnelles et de graphiques interactifs dernière génération.

(1) Remboursement des frais de courtage pour les 2 premiers ordres d'un montant inférieur ou égal à 10 000 euros saisis sur l'application iPhone et iPad ou le site mobile m.fortuneo.fr et exécutés du 16 juillet au 15 août 2012 sur l'ensemble des valeurs listées sur NYSE Euronext Paris, Bruxelles et Amsterdam. L'offre n'est pas cumulative sur l'iPhone et l'iPad et le site mobile : 2 ordres maximum remboursés. Remboursement effectué en espèces sur votre compte bancaire ou à défaut sur le compte espèces associé à votre compte-titres ordinaire ou à votre PEA avant le 15 septembre 2012. Les éventuels impôts, taxes, commissions (dont la CRD) et frais (dont frais téléphoniques) autres que les frais de courtage demeurent à la charge du client.

« Fortuneo, classée banque la moins chère. »

Selon Le Monde (février 2012) <sup>(2)</sup> et Capital (mai 2012)

<sup>(2)</sup> Selon le Profil 5 : couple investissant en Bourse (services à la carte)



« Fortuneo, Elu Service Client de l'Année 2012\* »

\* Étude Inférence Opérations - Viséo Conseil réalisée de mai à juillet 2011 sur le principe du client mystère au moyen de 215 contacts répartis entre appels téléphoniques, contacts Internet et courriers postaux.

**Crédit Mutuel ARKEA** Fortuneo, une filiale du Crédit Mutuel Arkéa

**FORTUNEO** [www.fortuneo.fr](http://www.fortuneo.fr)

Fortuneo est une filiale du Groupe Crédit Mutuel Arkéa.

La banque en ligne Fortuneo propose une offre de Bourse, assurances, épargne et compte bancaire. Fortuneo est également présent en Belgique.

Fortuneo, c'est 180 000 clients et 6 milliards d'encours en conservation.

Contact Presse

Géraldine Duizabo

Responsable Communication

LD : 01 41 97 76 76

[geraldine.duizabo@fortuneo.com](mailto:geraldine.duizabo@fortuneo.com)